



Garde d'enfant alternée ou exclusive quel et la bonne solution

Par **Cuistodu10**, le **09/07/2020** à **21:09**

Bonjour

je vous contacte car moi même et mon ex conjointe avons fait une dissolution de pacs ,cependant nous avons une fille de 4ans .Mon ex conjointe va ce m'être avec un homme qui a des antécédent de violences et des soucis judiciaires ,donc du coup je voudrait savoir que je puis-je faire mon ex conjointe veux une garde alternée, je lui et dit oui mais le souci c'est que je m'inquiète beaucoup pour ma fille car je ne veux pas quel subissent des violences ou être témoin de violence.

je voudrait bien demander la garde exclusive mais pour le coup en fessant cet demande je prend le risque aussi de perde ma fille .

pouvez vou m'aide

Cordialement

Anonymisation

Par **youris**, le **10/07/2020** à **10:47**

bonjour,

je vous conseille de saisir le juge aux affaires familiales ainsi vous pourrez lui faire de vos craintes avant qu'il ne prenne sa décision relative à la garde de votre fille.

salutations